

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****27 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt CINQ, le vingt-sept Novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Monsieur AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie – Mme DERONNE Catherine – Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mr BOUDREZ André – Madame MASCAUX Ségolène – Mr VERDIERE Andy – Mme WADBLED Laetitia -

Étaient absents : - Mme LUTAS Sylvie – Mr LARIVIERE Romuald – Mme DUTRIEUX Julie – Mr SANSON Guillaume – Mme DHONT Audrey - Mme WILLEMS Véronique – Mr BUEMI Bruno – Mr DELCROIX Thibaut.

Ont donné procuration : Mme LUTAS Sylvie à Mr DESMEDT André – Mr LARIVIERE Romuald à Mme MASCAUX Ségolène – Mme DUTRIEUX Julie à Mr HUON Jean-Pascal - Mme DHONT Audrey à Mme WADBLED Laetitia – Mr DELCROIX Thibaut à Mr VERDIERE Andy.

MME Sophie VAN EECKHOUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE DE :

Conseillers en exercice	Présents	Votants
19	11	16

**Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE GROUPE SCOLAIRE
JULIE-VICTOIRE DAUBIE (délib. 2025/06/01)**

Le groupe scolaire Julie-Victoire DAUBIÉ, travaillant cette année autour de la thématique du cirque, souhaiterait mettre en place un projet exceptionnel au printemps 2026 : la venue du cirque « Du bout du Monde ».

Il s'agit d'un cirque itinérant basé à LILLE. Le cirque s'installerait durant une semaine au sein de l'école et toutes les classes bénéficieraient chaque jour d'ateliers pédagogiques. Un spectacle effectué par les enfants clôturerait la semaine le Vendredi soir.

Le coût du projet s'élève à 12.000 € et sera financé conjointement par l'école, l'amicale laïque et la municipalité si la présente délibération est votée.

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 4.000 € au groupe scolaire afin que l'école puisse verser un acompte pour la venue du cirque. Cette subvention sera versée à la coopérative scolaire et est exclusivement destinée à ce projet exceptionnel.

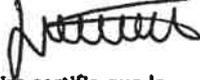
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité une subvention exceptionnelle au groupe scolaire Julie-Victoire Daubié d'un montant de 4.000 € pour la venue du cirque « du bout du monde ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

La secrétaire,

Sophie VAN EECKHOUT



Nota. Le Maire certifie que le
Compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
Le 1^{er} Décembre 2025
Que la convocation du conseil
avait été faite le 21 novembre 2025
le Maire.



Le Maire,

André DESMEDT